



BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2025

Numéro	01
Objet	AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR FAIRE UNE OFFRE D'ACQUISITION POUR L'EMPRISE DE LA QUEUE DE LA POELE SIS A LA RIVIERE DE CORPS
Rapporteur	Bruno GANTELET

Date de convocation et d'affichage : 20 juin 2025
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h15

Nombre de membres

- En exercice : 33
- Présents : 17
- Votants : 17
- Quorum : 17

Présents : BAROIN François, BAGATTIN Mélanie, CHEVALIER Bertrand, CHOMAT Christophe, DELAITRE Guy, DUCHENE Annie, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, GANTELET Bruno, GUNDALL Philippe, JOLLIOT Marie-France, LANDREAT Pascal, MANDELLI François, MENNETRIER Nicolas, ROBLET Bernard, SEBEYRAN Marc, VIART Jean-Michel.

Excusés : BLASCO Thierry, BLASSON Christian, CHAMPAGNE Bernard, FARINE Bruno, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HIRTZIG Jack, LEDOUBLE Catherine, LEMOINE Philippe, LEPRINCE Didier, MAGLOIRE Arnaud, OUADAH Karima, OUDIN Michel, RAGUIN Jacky, TRESSOU Marie-Hélène.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
17	0	17	0	0

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2025

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR FAIRE UNE OFFRE D'ACQUISITION
POUR L'EMPRISE DE LA QUEUE DE LA POELE SIS A LA RIVIERE DE CORPS**

Annexes :

- Plan
- Avis des domaines

Exposé :

Suivant délibération du 13 octobre 2023, le Bureau communautaire a autorisé le Président à faire une offre d'acquisition pour le Restaurant de « La Queue de la Poêle », situé à La Rivière de Corps auprès du mandataire judiciaire, Maître BARAULT de la SCP CROZAT BARAULT MAIGROT sise à Troyes en charge de la liquidation de la SCI « Les Dines Chiens », SIREN 531 177 905.

Au regard de la proximité du site avec le parc d'activité du Grand Troyes, le long de l'axe structurant RD 661 menant à l'embranchement de l'autoroute et des besoins de restauration sur le secteur, Troyes Champagne Métropole avait proposé de faire une offre au liquidateur pour conserver l'offre de restauration implantée sur une emprise de 1ha 26a 11ca.

Maître BARAULT n'a, à ce jour, toujours pas trouvé preneur pour ce site.

Les bâtiments inoccupés se dégradent avec le temps.

D'autres réflexions ont été menées.

Des médecins ont manifesté leur intérêt pour l'implantation d'un projet médical en reprenant la partie bâtie. L'emprise restante pourrait intéresser d'autres porteurs de projets.

Il vous est proposé que Troyes Champagne Métropole se porte acquéreur de l'ensemble de l'emprise, en vue d'une cession en plusieurs lots.

Dans cette perspective, il vous est proposé d'autoriser le Président à faire une offre à hauteur de 550 000 €. Cette offre de prix est hors frais de notaire et d'agence.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'AUTORISER le Président ou son représentant à faire une offre d'acquisition pour l'emprise dite « La Queue de la Poêle », représentant 3 parcelles cadastrées section A n° 160, A n° 162 et A n° 193 au prix de 550 000 € pour une surface globale de 1ha 26a 11ca auprès du mandataire judiciaire, Maître BARAULT, de la SCP CROZAT BARAULT MAIGROT 2, place casimir Perier à TROYES, en charge de la liquidation de la SCI « Les Dines Chiens » SIREN 531 177 905.**